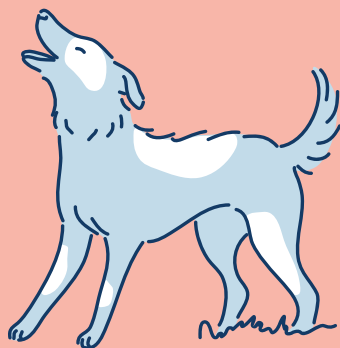


BIEN VIVRE AVEC NOS AMIS À 4 PATTES



Pour une bonne cohabitation entre vos voisins et nos amis les chiens, il est important de respecter certaines règles*.



Tenir en laisse

Les chiens doivent être tenus en laisse au sein et aux abords de la résidence.



Ramasser les déjections

Les déjections doivent être systématiquement ramassées.



Limiter les aboiements

Les aboiements ne doivent pas incommoder vos voisins.

*Article 6 du règlement intérieur de LIGERIS